



Fiche de données de sécurité

Date d'émission 14-oct.-2013

Date de révision 25-sept.-2014

Version 1

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit

18+06+12+2MgO PETERS PROFESSIONAL

Code produit

ZRM2121CLP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Engrais

Utilisations déconseillées

Aucun(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

The Scotts Company (UK) Ltd.
Salisbury House,
Weyside Park,
Catteshall Lane Godalming,
Surrey GU7 1XE
United Kingdom. Tel:
0845 190 1881

Pour plus d'informations, contacter

INFO-MSDS@SCOTTSS.COM

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01865 407333

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux selon la réglementation (CE) 1272/2008 [EU-GHS]

Classification au sens de directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Ce produit ne doit pas être classé conformément aux réglementations européennes (1999/45/EC)

Texte intégral des phrases R : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit

Ce mélange est classé comme non dangereux selon la réglementation (CE) 1272/2008 [EU-GHS]

mention d'avertissement

Aucun(e)

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Composants	No.-CE.	No.-CAS	% en poids	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Uree	200-315-5	57-13-6	10 - 25%	NE	Non classé	01-2119463277-33
DTPA de Fer	235-627-0	12389-75-2	0.1 - 1%	NE	Non classé	01-2119980786-18
EDTA de manganese	239-407-5	15375-84-5	0.1 - 1%	NE	Non classé	01-2119493600-40
Acide borique, H3BO3	233-139-2	10043-35-3	< 0.1%	Repr.Cat.2;R60-6 1	Repr. 1B (H360FD)	01-2119486683-25
EDTA de cuivre	237-864-5	14025-15-1	< 0.1%	Xn;R22	Acute Tox. 4 (H302)	01-2119963944-23
Molybdate de sodium, Na2MoO4+2H2O	231-551-7	7631-95-0	< 0.1%	NE	Non classé	01-2119489495-21

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Les premiers secours doivent être uniquement dispensés par un personnel qualifié.

inhalation

En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire. Symptômes éventuels: tousser et dyspnœe. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau:

Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

Ingestion:

Symptômes éventuels: nausées et vomissements. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Ne pas faire vomir sans avis médical. Consulter un médecin si nécessaire.

Protection pour les secouristes:

Éviter le contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

4.3. Indication de tout soin médical et de tout traitement spécial nécessaire

Avis aux médecins: Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant. Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau abondant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter toute formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un équipement de protection individuel.

individuelles :

Pour les agents d'intervention

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas contaminer l'eau superficielle.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage:

Enlever à la pelle ou balayer. Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.

6.4. Référence à d'autres sections

§ 8, 12, 13.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Considérations générales d'hygiène:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage:

Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Pour assurer le maintien de la qualité de ce produit, conserver dans un endroit sec à l'abri de toute exposition directe aux rayons du soleil; veuillez également: à bien refermer les sachets déjà ouverts. Conserver à des températures comprises entre 0 °C et 40 °C.

LGK (Allemagne)

Exempté(e)(s)

Matériaux d'emballage

Sacs ou en vrac.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Engrais; Lire et suivre les instructions se trouvant sur l'étiquette;
www.everris.com**Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle**

<i>Uree</i>	
Latvia - Occupational Exposure Limits - TWAs	10 mg/m ³ TWA
Bulgaria - Occupational Exposure Limits - TWAs	10.0 mg/m ³ TWA
Norvège	TWA: 30 µg Hg/g Creatinine STEL: 45 µg Hg/g Creatinine
<i>DTPA de Fer</i>	
Spain Occupational Exposure Limits Data - Time Weighted Average (TWA):	TWA: 1 mg/m ³
Portugal	TWA: 1 mg/m ³
Finlande	TWA: 1 mg/m ³
Danemark	TWA: 1 mg/m ³
Suisse	TWA: 1 mg/m ³
<i>EDTA de manganese</i>	
Czech Republic OEL	1 mg/m ³ TWA
Irlande	TWA: 0.2 mg/m ³
<i>Acide borique, H3BO3</i>	
Latvia - Occupational Exposure Limits - TWAs	10 mg/m ³ TWA
Bulgaria - Occupational Exposure Limits - TWAs	5.0 mg/m ³ TWA (as B, listed under Boron and its inorganic compounds)
Spain Occupational Exposure Limits Data - Time Weighted Average (TWA):	STEL: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
Portugal	STEL: 6 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³
Suisse	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 10 mg/m ³
<i>EDTA de cuivre</i>	
Finlande	TWA: 1 mg/m ³
Autriche	STEL 4 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³
<i>Molybdate de sodium, Na2MoO4+2H2O</i>	
Uk par u oel / mel u 0:	TWA: 5 mg/m ³
France - Occupational Exposure Limits - 8 Hour VMEs	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³
Czech Republic OEL	5 mg/m ³ TWA
Spain Occupational Exposure Limits Data - Time Weighted Average (TWA):	TWA: 0.5 mg/m ³
Portugal	TWA: 0.5 mg/m ³
Finlande	TWA: 0.5 mg/m ³
Danemark	TWA: 5 mg/m ³
Autriche	STEL 10 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³
Suisse	TWA: 5 mg/m ³
Pologne	STEL: 10 mg/m ³ TWA: 4 mg/m ³
Norvège	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³
Irlande	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

aucune donnée disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale
 Protection des mains: Gants en PVC ou autre matière plastique.
 Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié
 Protection de la peau et du corps: Porter des vêtements de travail normaux et légers.
 Mesures d'hygiène Appliquer des mesures de surveillance convenables. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide
Aspect:	poudre
Couleur:	blanc cassé.
Odeur	insignifiante
pH	Aucune information disponible
Point de fusion/point de congélation	aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition:	Solide, sans objet
point d'éclair	Solide, sans objet
taux d'évaporation	Solide, sans objet
inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Pression de vapeur	Solide, sans objet
densité de vapeur	Solide, sans objet
Densité	aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau
solubilité(s)	aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Solide, sans objet
Température d'auto-inflammabilité	sans objet
température de décomposition	aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Ne présente pas de danger d'explosion. Sur la base des données des ingrédients.

9.2. Autres informations

Densité apparente : 800 - 1100 kg/m³

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Non réactif.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Produits de décomposition dangereux:**

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Risque de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Pour assurer le maintien de la qualité de ce produit, conserver dans un endroit sec à l'abri de toute exposition directe aux rayons du soleil; veuillez également: à bien refermer les sachets déjà ouverts.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts. Des acides et des bases. Agents réducteurs forts. Matières inflammables.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

inhalation

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux:

Peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau:

Peut provoquer une irritation.

Ingestion:

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Toxicité aiguë inconnue

0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.

Informations sur les composants

Composants	LD50 Oral	CL50 cutanée	CL50 par inhalation
Acide borique, H3BO3	= 2660 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 0.16 mg/L (Rat) 4 h
Molybdate de sodium, Na2MoO4+2H2O	= 4233 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2080 mg/m ³ (Rat) 4 h

corrosion cutanée/irritation cutanée

Voir également section 3.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Voir également section 3.

sensibilisation

Voir également section 3.

effets mutagènes:

Voir également section 3.

cancérogénicité

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

toxicité pour la reproduction

Composants	EU - GHS - SV - CLP (1272/2008) - Reproductive Toxicity
Acide borique, H3BO3	Reproductive Toxicity - Repr. 1B: H360FD May damage fertility. May damage the unborn child. (C >= 5.5 %)

Tératogénicité

aucune donnée disponible.

STOT - exposition unique

Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation.

STOT - exposition répétée

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Danger par aspiration

aucune donnée disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser pénétrer le produit sans contrôle dans l'environnement.

0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue.

Composants	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
Uree		16200 - 18300: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50	3910: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
Acide borique, H3BO3			115 - 153: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composants	LOGPOW
Uree	-1.59
Acide borique, H3BO3	-0.757

12.4. Mobilité dans le sol

aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets nocifs

sans objet

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer comme produit non utilisé.

AUTRES DONNÉES

Utiliser la totalité du produit. Les matériaux d'emballage sont considérés comme déchets.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMO / IMDG****14.1****No ONU:**

Non réglementé

14.2**Nom d'expédition:**

Non réglementé

14.3**Classe de risque:**

Non réglementé

14.4**Groupe d'emballage:**

Non réglementé

14.5**Polluant marin**

Aucune information disponible

14.6**Dispositions spéciales**

Aucun(e)

14.7**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non réglementé

ADR/RID**14.1****No ONU:**

Non réglementé

14.2**Nom d'expédition:**

Non réglementé

14.3**Classe de risque:**

Non réglementé

14.4**Groupe d'emballage:**

Non réglementé

14.5**Danger pour l'environnement**

Non réglementé

14.6**Dispositions spéciales**

Aucun(e)

IATA**14.1****No ONU:**

Non réglementé

14.2**Nom d'expédition:**

Non réglementé

14.3

Classe de risque: 14.4	Non réglementé
Groupe d'emballage: 14.5	Non réglementé
Danger pour l'environnement 14.6	Non réglementé
Dispositions spéciales	Aucun(e)

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

ICPE (FR): Non réglementé

Belgique

Allemagne

GefStoffV (DE): Non réglementé

LGK (Allemagne) Exempté(e)(s)

Classe du danger d'eau (WGK)

Component	German WGK Section
Uree 57-13-6 (10 - 25%)	class 1
Acide borique, H3BO3 10043-35-3 (< 0.1%)	class 1
Molybdate de sodium, Na2MoO4+2H2O 7631-95-0 (< 0.1%)	class 1

Union européenne

Se reporter à la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé. Substance(s) usage is covered according to Reach regulation 1907/2006.

Section 16 : AUTRES DONNÉES

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

R22 - Nocif en cas d'ingestion

R60 - Peut altérer la fertilité

R61 - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

H302 - Nocif en cas d'ingestion

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

RID: Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail
ICAO: International Civil Aviation Organization
ADR: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PNEC: Predicted No Effect Concentration
DNEL: Derived No-Effect Level
Reach: Registration, Evaluation, authorization of Chemicals
CLP: EU-GHS; Classification, Labelling and Packaging
OEL: Occupational Exposure Limit
TWA: Time Weighted Average
ATE: Acute Toxicity Estimate
EUH statement: CLP (EU) specific hazard statement.

Méthode de classification

- Méthode de calcul
- Jugement expert et détermination de la force probante des données

Principales références de la littérature et sources de données

Conformément au règlement 1907/2006/CE - 453/2010
Règlement (CE) n° 1272/2008

Préparé par:

Aucune information disponible

Date d'émission

14-oct.-2013

Date de révision

25-sept.-2014

Cause de la révision:

***Indique les changements depuis la dernière version. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité